SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
PYRÉNÉES BÉARN-BIGORRE

La procédure d'expulsion

Impayé de loyer

Commandement de payer

Délai de 6 semaines

Assignation

Délai de 6 semaines

Audience

Réalisation du diagnostic social et financier

Délai de 1 mois environ

Décision de justice

Délai de paiement sur 3 ans maximum si reprise du loyer intégral avant l'audience et capacité à régler la dette locative

Respect : maintien dans les lieux

Non-respect des délais de paiement

Résiliation du bail

Commandement de quitter les lieux

Enquête de police

Délai de 2 mois

Libération volontaire des lieux : **fin de la procédure**

Passage en CCAPEX : examen de la situation

Résistance de l'occupant : demande de la réquisition de la force publique

Délai de 2 mois

Accord du Préfet = Expulsion

Pas d'expulsion du 1er novembre au 31 mars

(Trêve hivernale)